



Ménager la nuit urbaine

Luc Gwiazdzinski

► **To cite this version:**

Luc Gwiazdzinski. Ménager la nuit urbaine. Conférence nationale de la vie nocturne , Sep 2017, Paris, France. pp.5-9, 2018, <<http://pvn.org/>>. <halshs-01700806>

HAL Id: halshs-01700806

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01700806>

Submitted on 5 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ménager la nuit urbaine

Actes de la conférence nationale de la vie nocturne
(14-15 septembre 2017, Cité de la mode et du desig, Paris)
Plateforme nationale de la vie nocturne

Luc Gwiazdzinski (*)

Temps de l'obscurité, du sommeil, du repos social, du couvre-feu et du repli dans la sphère privé, la nuit est longtemps restée un espace-temps peu investi par l'activité humaine, une dernière frontière, un monde intérieur à explorer¹. Mais les temps changent. Entre insécurité et liberté, la nuit urbaine désormais colonisée par les activités diurnes s'invite peu à peu dans l'actualité du jour. Dans les métropoles soumises au temps continu de l'économie et des réseaux, **une partie de la vie sociale et économique reste désormais en éveil** et les conflits s'exacerbent parfois entre la ville qui dort, la ville qui travaille et la ville qui s'approvisionne².

Loin des représentations caricaturales et fantasmagoriques, cette expansion de l'activité économique et sociale au-delà de la limite diurne, fait de la **nuit un territoire d'innovation**³ pour les individus, les organisations, les collectivités et les pouvoirs publics. Entre liberté et insécurité, développement et protection, animation et santé publique, patrimonialisation et mise en tourisme, marketing et développement durable, les nuits urbaines, sont traversées par des valeurs, représentations et stratégies parfois contradictoires que les autorités doivent prendre en compte dans le cadre d'une **approche obligatoirement globale** dans laquelle la notion de « droits humains » chère à Jean Michel Lucas⁴ est centrale.

La nuit complexe, plurielle, ambiguë, multiforme et en mutation rapide interpelle l'ensemble des acteurs et de la population. Les enjeux sont nombreux en termes de « co-habitation » dans nos villes, lieux de « maximisation des interactions ». Enjeu de **connaissance globale, de partage des informations et d'hybridation des savoirs** tout d'abord. Dans une logique de dialogue entre parties prenantes publiques et privées et dans un souci d'intelligence collective, il nous faut tenter de **dépasser la nuit des données**. Au-delà des premières mises à plat (États généraux de la nuit, traversées nocturnes, diagnostics partagés...), il nous faut construire une **connaissance partagée** sur les nuits urbaines à différentes échelles (*urbi et orbi*) : des établissements jusqu'au niveau national en passant par la rue, le quartier, la ville ou la métropole. En termes d'intervention et de dispositifs, un autre enjeu est celui de la **médiation** en s'appuyant notamment sur les expérimentations temporaires en cours (correspondants de nuit, chartes...). Les enjeux doivent également être posés en termes de « **citoyenneté**⁵ » et de « **démocratie nocturne** ». Il s'agit notamment de permettre à celles et ceux qui vivent en décalé d'être des citoyens à part entière avec les droits et services liés et d'inclure les visiteurs nocturnes à la fabrique et à la gestion de la ville. Au delà des premières expériences de « maire » ou de « conseil de la nuit », il est indispensable de construire une « **gouvernance de**

¹ Gwiazdzinski L., 2016, *La nuit dernière frontière de la ville*, Rhuthmos

² Gwiazdzinski L., 2002, *La ville 24h/24*, Rhuthmos

³ Straw W., Gwiazdzinski L., 2015, « Inhabiting (the night) », In Revue Intermédialités n°26, automne 2015, www.erudit.org/revue/im/

⁴ Lucas J.M., 2017, « Amoureux de la nuit vs Monde de la nuit : la guerre des irréconciliables », *Profession-spectacle.com*, 5 octobre 2017

⁵ Gwiazdzinski L., 2014, « Pleading for the right to the city's night », *Night Manifesto. Seeking Citizenship 24h*, Sao Paulo, Invisiveis Producoes, pp. 204-220

la nuit » avec de nouvelles formes de représentations, de dialogues, de compromis, de médiation, de régulation, et d'arbitrages entre acteurs publics et privés. Il y a un enjeu de diversité et **d'égalité d'accès à la nuit et d'hospitalité des espaces publics** quels que soient le sexe, l'âge, l'origine et les conditions socio-économiques des personnes. Plus globalement, il nous faut inscrire la nuit dans une logique de **développement soutenable en croisant l'économie, le social, l'environnement et la culture** pour anticiper les conflits et « **prendre soin** » de la nuit. En ce sens la question de la **formation à la nuit** traverse toutes ces questions.

Ces différents enjeux doivent se traduire en termes d'outils et de dispositifs opérationnels. Cela passe notamment par la mise en place de **plateformes d'innovation ouvertes** multiscalaires sur la nuit associant l'ensemble des acteurs, habitants, exploitants et chercheurs de différentes disciplines. On doit s'inscrire dans une logique d'**écosystèmes apprenants adaptés qui permettent de suivre et d'initier** des expérimentations tout en s'acculturant et se formant. Au-delà des premières expérimentations, il faut poursuivre la mise à l'agenda de la nuit, assurer le déploiement de **politiques publiques de la nuit** et leur publicisation à différents niveaux. Dans un espace-temps où les notions de sécurité et de liberté sont essentielles nous pouvons imaginer le déploiement d'un **urbanisme de nuit** s'appuyant sur quelques grands principes à décliner dans **l'espace public** : *l'hospitalité* des espaces publics, des moyens de transport et du mobilier urbain face à la dureté des conditions de vie ; *l'information* face à un territoire mal appréhendé ; *la qualité* face à un environnement difficile ; *l'égalité* face aux trop grandes disparités entre centre et périphérie, individus ou groupes sociaux ; *la sensibilité* face à la stricte rationalité du jour ; *la variété* face aux risques de banalisation ; *l'inattendu* par l'invention et l'événementiel ; *l'alternance* ombre et lumière face aux risques d'homogénéisation ; *la sécurité* par l'accroissement du spectacle urbain et de la présence humaine plutôt que par les technologies sécuritaires et l'enchantement par l'invention. Ces principes de « **ménagement de la nuit**⁶ » pourraient naturellement irriguer le jour⁷ et contribuer à l'émergence d'un **urbanisme des liens, des interactions et des médiations** plutôt qu'un urbanisme de séparation et de zonage.

Enfin et surtout, ouvrir le chantier des nuits urbaines, penser la ville et la société par ses nuits, c'est accepter de **faire l'expérience d'une « pensée nocturne »**, intégrer des savoirs spécifiques⁸, tenter d'habiter la nuit⁹ et **apprendre à gérer des contradictions et paradoxes d'une société hypermoderne** : éclairer la nuit sans pour autant la tuer ; rendre la nuit accessible et préserver son identité originelle ; développer la nuit sans créer de nouveaux conflits d'usage ; animer la nuit et respecter nos rythmes biologiques ; assurer la sécurité publique sans imposer un couvre-feu ; ouvrir la nuit tout en préservant la santé des travailleurs ; assurer la continuité centre-périphérie sans uniformiser la nuit ; réguler la nuit tout en conservant une place pour la transgression ; ne pas tout réglementer sans pour autant abandonner la nuit au marché ; développer l'offre de services et conserver le silence et l'obscurité ; concilier « droit à la ville » et « droit à la nuit » et enfin investir la nuit tout en lui conservant une part de mystère.

On peut rêver d'une ville **plus habitable, humaine, accessible et hospitalière de nuit comme de jour**. A ce sujet les propositions des Situationnistes restent d'une incroyable

⁶ Gwiazdzinski L., 2002, « Sous l'empire du nyctémère : aménager la nuit urbaine », *Le Monde*, 6 octobre 2002

⁷ Gwiazdzinski L., 2007, *Nuits d'Europe, Pour des villes accessibles et hospitalières*. Ministère des transports, UTBM Editions, 206p.

⁸ Perrault Soliveres A., 2002, *Infirmières : le savoir de la nuit*, Paris, Editions le Monde / PUF.

⁹ Gwiazdzinski L., 2014, « Habiter la nuit », *Esprit* n°410, pp.1-9

actualité : « Ouvrir le métro, la nuit, après la fin du passage des rames (...). Laisser les squares ouverts la nuit. Les garder éteints. Munir les réverbères de toutes les rues d'interrupteurs ; l'éclairage étant à la disposition du public ». Pour celles et ceux qui veulent prendre soin de la nuit comme d'un bien commun, la question centrale reste celle de l'apprentissage de la mesure : sans lumière pas de ville la nuit mais trop de lumière tue la nuit.

(*) **Luc Gwiazdzinski** est géographe, directeur du Master Innovation et territoire (www.masteriter.fr) à l'Université Grenoble Alpes, chercheur au Laboratoire Pacte (UMR 5194 CNRS) et associé au MoTU (Milan) et à l'EREIST (Paris 1 Sorbonne). Expert européen, il a assuré la direction de nombreux colloques et programmes de recherche internationaux sur la nuit et les temps urbains et publié une douzaine d'ouvrages parmi lesquels : 2017, *Chronotopies. Lecture et écriture des mondes en mouvement*, Elya ; 2016, *L'hybridation des mondes*, Elya ; 2015, *L'atelier de l'imaginaire. Jouer l'action collective ?* Elya ; 2008, *Nuits d'Europe, Pour des villes accessibles et hospitalières*. UTBM ; 2007, *Périphéries. Un voyage à pied autour de Paris*. l'Harmattan ; 2005, *La nuit en questions*, L'Aube (ré-édition 2017) ; 2005, *La nuit dernière frontière de la ville*, L'Aube (ré-édition 2016) ; 2005, *La nuit en question(s)*, L'Aube (ré-édition 2016)

Citer cet article :

Gwiazdzinski L., 2018, « Ménager la nuit », Actes de la conférence nationale de la vie nocturne (14-15 septembre 2017, Cité de la mode et du desig, Paris), Plateforme nationale de la vie nocturne, pp.6-9

Contact :

lucmarcg@gmail.com